



Procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 22 Mai 2026

Etaient présents :

Mesdames AUBRY Raphaëlle, BAR Stéphanie, BEAURIEUX Evelyne, BERTRAND Annick, BOURCIER Martine, BROUILLARD Elisabeth, BROUILLARD Josette, CARTIER Mélody, CHAMPENOIS Ghislaine, COLIER Lise, DEFONTAINE Sophie, DEMATONS Béatrice, FINELLO Lydie, FOURQUET Dolorès, FRISCH Carine, GAURIER Isabelle, GAUTIER Véronique, GROSSET Joëlle, GUILBERT Louise, LAURENT Edith, MARCHAND Delphine, MASSIN Estelle, NIEHOFF Adeline, PILLOT Claudine, RAUDIN Brigitte, SCREVE Meggy, TISSERAND Marie-Claude, VAN DE ROSIEREN Isabelle.

Messieurs BABY Gérard, BATY Mathieu, BEZINS Jean-Pierre, BOURIER Geoffrey, BRETON Stéphane, CARRIC Jean-Louis, CARTIER Thierry, CHAOUB Rachid, CHAPOTEL Christian, COLLARD Benoît, COULON Cédric, CRETOLLE Eric, DA SILVA Francis, DE DEUS Fabien, DESCHAMPS Pascal, DESCHARMES Dominique, DEGRANDCOURT Didier, DELAGOUTTE Jean-Pierre, DOREZ Gérard, DYON Patrick, GAGÉ Antoine, GILLOT Bruno, GUICHARD Olivier, HAULIN Eric, HERLIN Ludovic, HUGOT Alexandre, HUGOT Pierre, JACQUARD Gilles, JANNY Philippe, JEUNE Alain, KAUP Pascal, LEGUAY Luc, LORPHELIN Claude, LOYER Gilles, MARTIN Antoine, MARTIN Barnabé, MARTIN Nicolas, MEILLIEZ Bernard, MIGNOT Alexandre, OLEJNIK Gérard, PARTOUT Didier, PETIT Michel, PINET Jean-Louis, PRIEUR Olivier, QUINET Dominique, SCHMITT Philippe, VAN DEN BROECKE Bertrand, VIE Jean-Claude, VOINCHET Alex.

Etaient excusés / avaient donné pouvoir :

Mesdames BERTHELOT Delphine, BOUNOUA Laure (pouvoir à AUBRY Raphaëlle), CAILLE Fabienne, DAVIN Clémence (pouvoir à Monsieur DESCHARMES Dominique), FAGEOT Angélique, GOGIEN Florence (pouvoir à Monsieur SCHMITT Philippe), KOURAYCHI Nathalie, LALLEMAND Sandrine (pouvoir à Monsieur DYON Patrick), THIEBLEMONT Marie-Sophie, THIRI Céline, Messieurs BERGERAT Gérard, BERTIN Jean-François (pouvoir à Monsieur LORPHELIN Claude), BILLING Frédéric (pouvoir à Monsieur JANNY Philippe), JOHNSON Marc, KLEIN Patrick (pouvoir à Monsieur CARTIER Thierry), LEHMANN Philippe, MARTIN Vincent, PICARD Ludovic, TRAIER Eric (pouvoir à Madame BEAURIEUX Evelyne)

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Pierre BEZINS, doyen d'âge du Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient, à 14h00.

Le diaporama présenté en séance est joint en annexe, ainsi que le procès-verbal des élections.

Monsieur Jean Pierre BEZINS procède à l'appel des membres du Comité syndical, et proclame le Comité syndical installé.

Le représentant de la société QUIZZBOX procède à des tests préalables avec les membres du Comité syndical afin que chacun puisse se familiariser avec le dispositif de vote électronique, et fiabiliser les données remontées.

Rapport n°1 – Désignation du secrétaire de séance

Vu les articles L 2121-15 et L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la désignation faite en séance,

Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret, DECIDE de désigner Monsieur GAGÉ Antoine comme secrétaire de séance.

Le Bureau de vote est complété par la désignation de deux assesseurs en les personnes de Madame Annick BERTRAND et Monsieur Dominique DESCHARMES.

Monsieur BEZINS fait ensuite appel à candidature pour le poste de Président.

→ Les candidats s'étant fait connaître, il est procédé à l'élection.

→ Le procès-verbal des élections est joint en annexe.

Rapport n°2 – Election du Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-1 et suivants,

Vu les candidatures présentées,

Le Comité syndical, à l'issue du scrutin, CONSTATE l'élection de Monsieur Patrick DYON en tant que Président du Comité syndical du SIEDMTO.

INSTALLE le Président dans ses fonctions.

Le Président Patrick DYON reprend la présidence de séance, après avoir remercié les membres du Comité syndical pour le renouvellement de leur confiance pour les uns et l'accord pour les autres. Il assure de son investissement et de son volontarisme pour le bon fonctionnement du SIEDMTO avec une ligne de conduite identique. Le syndicat est un service public essentiel, aux enjeux financiers majeurs, aux enjeux environnementaux, un sujet très sensible pour les habitants.

Le Président propose une composition du Bureau et des Vice-présidents.

Rapport n°3 – Fixation du nombre de Vice-présidents

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts du SIEDMTO,
Considérant la nécessité d'assurer le bon fonctionnement du syndicat et la représentation équilibrée des collectivités membres,
Considérant l'étendue des compétences exercées par le syndicat ainsi que les besoins liés au suivi des commissions, des projets et des délégations,
Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à la majorité, 3 voix contre, 80 voix pour, DECIDE de fixer à 3 le nombre de Vice-présidents.

Le Président fait appel à candidature pour chaque poste de Vice-présidents. L'élection se fait par vote électronique poste par poste.

Rapport n°4 – Election des Vice-présidents

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-1 et suivants,
Vu les candidatures présentées,
Le Comité syndical, à l'issue du scrutin secret,
CONSTATE l'élection de Monsieur Gilles JACQUARD, Monsieur Stéphane BRETON, Monsieur Gilles LOYER, en tant que Vice-présidents du Comité syndical du SIEDMTO. INSTALLE les Vice-présidents dans leurs fonctions.

Rapport n°5 – Composition du Bureau

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts du SIEDMTO,
Vu la nécessité d'assurer le bon fonctionnement administratif et décisionnel du syndicat,
Considérant qu'il appartient au Comité syndical de fixer le nombre de membres composant le Bureau,
Considérant que le Bureau constitue l'organe exécutif chargé de préparer et suivre les décisions du Comité syndical,
Considérant qu'il convient de définir une composition adaptée à la représentation des collectivités membres et au fonctionnement du syndicat,
Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à la majorité, 1 ne prenant pas part au vote, 4 abstentions, 3 voix contre et 77 voix pour,
DECIDE de fixer à 13 le nombre total de membres du Bureau comprenant le Président, 3 Vice-présidents, et 9 Membres du Bureau.
DIT que les membres du Bureau seront élus conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.
INSTALLE les membres du Bureau dans leurs fonctions.

Le Président fait appel à candidature pour chaque poste de Vice-présidents. L'élection se fait par vote électronique poste par poste.

Rapport n°6 – Election des membres du Bureau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-1 et suivants,
Vu les candidatures présentées,
Le Comité syndical, à l'issue du scrutin secret, CONSTATE l'élection des membres du Bureau permettant d'en définir la composition suivante :
Monsieur Patrick DYON, Président,
Monsieur Gilles JACQUARD, 1er Vice-président,
Monsieur Stéphane BRETON, 2ème Vice-président,
Monsieur Gilles LOYER, 3ème Vice-président,
Monsieur Dominique DESCHARMES, membre du Bureau,
Monsieur Christian CHAPOTEL, membre du Bureau,
Monsieur Didier DEGRANDCOURT, membre du Bureau,
Monsieur Dominique QUINET, membre du Bureau,
Monsieur Bertrand VAN DEN BROECKE, membre du Bureau,
Monsieur Cédric COULON, membre du Bureau,
Madame Lydie FINELLO, membre du Bureau,
Monsieur Philippe JANNY, membre du Bureau,
Monsieur Jean-Pierre BEZINS, membre du Bureau,
INSTALLE les membres du Bureau dans leurs fonctions.

Rapport n°7 - Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 04/03/2026

Vu les articles L 2121-15 et L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions ayant été constatées,
DECIDE d'approuver le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 4 Mars 2026.

Rapport 8 – Indemnités de fonctions

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5711-1 et R5211-12,
Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat,
Vu l'élection du Président et des Vice-présidents lors de la séance du 22 Mai 2026,
Considérant qu'il appartient au Comité syndical de fixer, dans les limites prévues par les textes, les indemnités de fonction versées au Président et aux Vice-présidents,
Considérant que les indemnités maximales sont déterminées par référence à l'indice brut terminal de la fonction publique,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à la majorité, 10 abstentions, 17 voix contre et 58 voix pour, DECIDE de fixer l'indemnité du Président comme suit à compter du 22 Mai 2026 : 25,59 % ; DECIDE de fixer l'indemnité de Vice-Président comme suit à compter du 22 Mai 2026 : 10,24 % ; FIXE tel que joint en annexe le tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget du SIEDMTO.

Rapport 9 - Composition de la Commission d'Appels d'offres

Les membres du Comité syndical s'entendant à l'unanimité pour procéder à une désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres, le Président fait appel à candidatures.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment son article L1411-5,
Vu les modalités de vote définies en assemblée,
Considérant les candidatures présentées,
Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
CONSTATE l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Gilles JACQUARD	Madame Lydie FINELLO
Monsieur Stéphane BRETON	Monsieur Philippe JANNY
Monsieur Gilles LOYER	Monsieur Dominique DESCHARMES
Monsieur Jean Pierre BEZINS	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Bertrand VAN DEN BROECKE	Madame Annick BERTRAND

Rapport 10 - Création des commissions facultatives

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu les statuts du SIEDMTO,
Considérant la nécessité d'impliquer les délégués dans le travail préparatoire aux décisions du Comité syndical,
Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de créer les commissions facultatives suivantes :
- Commission Collectes et déchèteries
- Commission Communication
- Commission Prévention
DIT que les délégués seront invités par mail à faire connaître leur candidature dans les différentes commissions.

Les finances seront travaillées par le Bureau afin d'être présentées pour information ou en délibération au Comité syndical.

Rapport 11 - Commission de suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés – composition

Le Président rappelle que le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés est un document stratégique de la collectivité, définissant les différentes actions à conduire afin d'atteindre les objectifs de réduction des déchets. Le Programme doit être renouvelé en cette fin d'année 2026 pour la période 2027 – 2032. Le Comité syndical sera invité à se prononcer sur le nouveau programme.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles L541-15-1 et suivants, et R541-41-22 et suivants,
Considérant l'importance de disposer d'un document stratégique coordonné et de planification,
Considérant l'importance d'avoir une instance de suivi de cet outil,
Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de fixer la composition de la commission de suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés comme suit :
- 9 élus du Comité syndical,
- 1 représentant de l'ADEME
- 1 représentant de la Région Grand Est
- 1 représentant du SDEDA
- 1 représentant de TCM
- 1 représentant de la Communauté de communes Barséquanais en Champagne
- 1 représentant de la Communauté de communes Lacs de Champagne
- 1 représentant de la Communauté de communes Forêt, Terres, Lacs Champagnes
- 1 représentant de la Communauté de communes Vendeuvre-Soulaines
- 1 représentant de la Chambre d'Agriculture
- 1 représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- 1 représentant du CPIE Sud Champagne
- 1 représentant de la Ligue de l'enseignement de l'aube
- 1 représentant de la Maison pour Tous de Vendeuvre-sur-Barse
- 1 représentant de l'Association des Amis du PNRFO
- 1 représentant du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.

DESIGNE les délégués suivants : Monsieur Patrick DYON, Monsieur Gilles JACQUARD, Monsieur Stéphane BRETON, Monsieur Gilles LOYER, Madame Stéphanie BAR, Monsieur Fabien DE DEUS, Monsieur Barnabé MARTIN, Monsieur Philippe SCHMITT, Monsieur Bertrand VAN DEN BROECKE.

Rapport 12 - Désignation des représentants au SDEDA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du SDEDA portant à 3 le nombre de représentants du SIEDMTO au sein du Comité syndical du SDEDA,
Considérant l'importance d'être représenté au sein du SDEDA,
Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DESIGNER les représentants suivants au SDEDA :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Patrick DYON	Monsieur Cédric COULON
Monsieur Gilles JACQUARD	Monsieur Thierry CARTIER
Monsieur Gilles LOYER	Monsieur Philippe SCHMITT

DEMANDE à ce que les représentants titulaires sollicitent les suppléants en cas d'absence aux réunions afin d'assurer une représentation au Syndicat.

Rapport 13 - Désignation des représentants au Comité National d'Action Sociale

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°009D2009 du 8 Avril 2009 portant adhésion du SIEDMTO au CNAS,
Considérant la représentation par un délégué agent et un délégué élu,
Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DESIGNER Monsieur Gilles JACQUARD, en qualité de délégué élu, et Madame Florence DAUVET, en qualité de délégué agent.

Rapport 14 - Désignation des représentants à la SPL XDEMAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°024D2012 en date du 15 Octobre 2012 portant adhésion à la SPL XDEMAT
Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DESIGNE Monsieur Stéphane BRETON en qualité de représentant titulaire, et Monsieur Gilles LOYER en qualité de représentant suppléant du SIEDMTO à la SPL XDEMAT.

Rapport 15 - Désignation d'un représentant au GAL de la Côte des Bar en Champagne

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du SIEDMTO,
Considérant la demande du GAL de la Côte des Bar en Champagne,
Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DESIGNE Monsieur Patrick DYON en qualité de représentant titulaire, et Monsieur Stéphane BRETON en qualité de représentant suppléant du SIEDMTO au GAL de la Côte des Bar en Champagne.

Rapport 16 - Délégations au Bureau et au Président

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment son article L5211-10,
Considérant la nécessité de fluidifier les affaires du syndicat et de préciser les domaines de compétences pouvant être délégués,
Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de déléguer au Bureau les compétences suivantes :

- Approuver les modifications du règlement de collecte, du règlement de redevance spéciale des professionnels et des collectivités et du règlement de déchèteries,
- Préparer, passer, exécuter et régler des marchés et des accords-cadres d'un montant supérieur à 90 000 € HT et d'un montant inférieur aux seuils de procédures formalisées définies par le Code de la Commande Publique, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 15 % lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Déclarer sans suite les procédures de marchés publics pour les procédures formalisées et celles dont le Bureau a la compétence sur délégation,
- Approuver les conventions de groupement de commandes,
- Donner mandat à un organisme tiers afin de consulter au nom du SIEDMTO,
- Approuver des conventions types déclinées dans le cadre de la redevance spéciale ou de la tarification incitative,
- Approuver des conventions types dans le cadre du service des déchèteries (exemple convention broyage),
- Conclure avec les éco-organismes toute nouvelle convention et les organismes repreneurs, tout nouveau contrat de rachat matières,
- Autoriser au nom du SIEDMTO les adhésions aux associations dont les conséquences ont été prévues au budget et procéder aux désignations des représentants du SIEDMTO,
- Approuver le règlement intérieur des agents et ses modifications,
- Approuver le Document Unique Hygiène et Sécurité, ainsi que sa déclinaison en plans d'actions dont les conséquences ont été prévues au budget,
- Opérer les transformations de postes dans le cadre de progression de carrières des agents,
- Adhérer aux services d'assistance et d'accompagnement proposés par le Centre de Gestion de l'Aube dont les conséquences ont été prévues au budget.

DECIDE de déléguer au Président les compétences suivantes :

- Préparer, passer, exécuter et régler des marchés et des accords-cadres dans la limite de 89 999 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Déclarer sans suite les procédures marchés publics,
- Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules du Syndicat, dans la limite du montant de 10 000 €,
- Conclure et réviser le louage de choses et de biens immobiliers pour une durée n'excédant pas 12 ans,
- Déposer les demandes de permis de construire, et autres autorisations d'occupation du sol dans la mesure où le projet a été validé en Comité syndical,
- Décider de mettre à la réforme tout bien et acter sa sortie du patrimoine du SIEDMTO,
- Opérer les remboursements de cautions ou leurs retenues si les circonstances l'exigent, dans le cadre des locations de biens du SIEDMTO,
- Conclure les conventions relatives aux constitutions, acceptation ou à la renonciation de servitudes,
- Accepter au nom du SIEDMTO les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- Conclure avec les éco-organismes les renouvellements de conventions ou les avenants nécessaires,
- Conclure avec les organismes repreneurs, tout renouvellement ou tout avenant nécessaire aux rachats de matières,
- Signer toute charte ou convention en partenariat avec d'autres organismes qui n'engage pas financièrement le Syndicat,
- Signer toute convention avec les professionnels et les organismes publics ou privés relative au traitement des déchets, en y appliquant les tarifs votés par le Comité syndical,
- Opérer les transferts de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section – M57,
- Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change, et de passer à cet effet les actes nécessaires, dans la limite de 3 millions d'euros,
- Déposer les candidatures du Syndicat aux appels à projets et aux manifestations d'intérêt ainsi que l'inscription du SIEDMTO dans les procédures d'agrément et de certification,
- Solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès de l'ensemble des potentiels partenaires financeurs,
- Décider du recours ou de l'adhésion à une centrale d'achat,
- Signer tout acte administratif ou réglementaire nécessaire à l'instruction des demandes, notamment, le cas échéant, en matière d'installation classée pour la protection de l'environnement (demande d'autorisation d'exploiter, dossier de déclaration...), en matière de la loi sur l'eau (autorisation ou déclaration), en matière d'urbanisme (demandes de permis de construire, permis d'aménager, déclaration de travaux, autorisation de défrichement...) et plus généralement tout acte administratif nécessaire pour répondre aux exigences législatives et réglementaires,
- Engager toutes procédures relatives aux dépôts sauvages,
- Procéder aux attributions de bacs et de cartes de déchèteries dans le cadre des règlements approuvés,
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts,
- Intenter au nom du SIEDMTO toutes actions en justice et défendre le SIEDMTO dans les actions intentées contre lui,
- Conclure les conventions n'ayant pas d'incidence financière,
- Procéder à tout recrutement d'agents contractuels saisonniers dont la durée est inférieure ou égale à 3 mois,
- Fixer l'indemnisation de stagiaires,
- Procéder aux remplacements d'agents en cas de maladie, congés maternité, et tout autre motif d'absence,
- Prendre en charge les frais de formation, de déplacements, de séjour des élus syndicaux, dont les crédits ont été ouverts au budget,
- Signer les autorisations accordées aux agents du SIEDMTO de dépasser ponctuellement le plafond mensuel d'heures supplémentaires pour les besoins du service,
- Signer les contrats des personnes mobilisées dans le cadre du SIAE,
- Solliciter tout partenariat dans le cadre de la Structure d'Insertion pour l'Activité Economique (SIAE).
- Attribuer des remises commerciales sur les tarifs pratiqués au sein de la Recyclerie de l'Orient, dans la limite des fourchettes établies pour la régie de recettes.

DIT que toutes les décisions rendues sur délégation feront l'objet d'un rendu compte en assemblée.

Rapport 17 - AAP Hors Foyer CITEO – Attribution des marchés de fournitures

Le Président rappelle au préalable les fondements de cet appel à projet pour lequel le SIEDMTO a été lauréat. Il est prévu la mise en place de 46 abri-bacs sur les bords d'eau et 46 corbeilles bi-flux sur les communes ayant délibéré en faveur de leur implantation.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL2-BCCL2022140-0001 en date du 20 Mai 2022 portant modification des statuts du SIEDMTO,

Vu la délibération n°92D2025 en date du 23 Octobre 2025 validant l'Avis d'Appel à Projet Hors Foyer CITEO,

Vu les offres déposées,

Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions ayant été constatées,

DECIDE d'attribuer les marchés de fourniture des équipements comme suit :

Lot	Libellé	Entreprise	Montant HT
1	Fourniture d'abri bacs	AXIBIO	44 804,00 €
2	Fourniture de corbeilles bi flux	CHALLENGE	18 262,00 €

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document correspondant aux marchés.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

Rapport 18 - AMI DEEE – Offre de concours

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral n°DCL2-BCCL2022140-0001 en date du 20 Mai 2022 portant modification des statuts du SIEDMTO,
Vu la délibération n°92D2025 en date du 11 Octobre 2023 validant la candidature à l'AMI DEEE,
Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de valider les éléments suivants :

Site	Coût global HT	Montant aidé
Brienne le Château	4 290,75 €	750,88 €
Lusigny sur Barse	4 931,75 €	1 726,11 €
Piney	10 117,00 €	1 770,48 €

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'offre de concours correspondante.

Rapport 19 – Décisions prises sur délégations

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral n°DCL2-BCCL2022140-0001 en date du 20 Mai 2022 portant modification des statuts du SIEDMTO,
Vu la délibération n°038D2023 en date du 11 Octobre 2023 portant délégations d'attributions du Comité syndical,
Vu la délibération n°023D2024 en date du 25 Mars 2024 portant modification des délégations d'attributions du Comité syndical,
Vu la délibération n° 037D2024 en date du 25 Mars 2024 portant délégation d'attributions au Président pour les aides Mulching,
Vu la délibération n°035D2024 en date du 25 Mars 2024 portant délégation au Bureau pour l'attribution des marchés de fourniture des matériels des déchets alimentaires,
Considérant l'obligation de rendre compte des décisions prises sur délégation,
Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, PREND ACTE des décisions prises sur délégation pour la période du 17/02/2026 au 11/05/2026.

Questions et informations diverses

Le Comité syndical est informé des actualités suivantes :

Lutte contre le gaspillage alimentaire : ateliers aux dates suivantes : 10/06 - 23/09 - 25/11. Un webinaire sera fixé dans l'année.

La conférence des élus pour l'année 2026 est fixée au 03/09/2026.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée.

Monsieur GAGÉ Antoine



Patrick DYON

Patrick DYON
2026.06.26 19:16:11 +0200
Ref:11291498-1703642
Signature numérique
le Président



ANNEXES



SIEDMTO

Syndicat mixte d'élimination
des déchets ménagers du territoire d'Orient



Comité syndical du 22 Mai 2026
À 14 heures

SIEDMTO – 36 rue des Varennes – 10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE
Tél : 03 25 41 08 03 - Courriel : accueil@siedmto.fr – Site Internet : www.siedmto.fr



Ordre du jour

Installation du Comité syndical

- [Rapport 1 – Désignation d'un secrétaire de séance](#)
- [Rapport 2 – Election du Président](#)
- [Rapport 3 – Fixation du nombre de Vice-président\(s\)](#)
- [Rapport 4 - Elections de\(s\) Vice-président\(s\)](#)
- [Rapport 5 – Composition du Bureau](#)
- [Rapport 6 – Election des membres du Bureau](#)
- [Rapport 7 - Approbation du procès-verbal du 4 Mars 2026](#)
- [Rapport 8 – Indemnités de fonction](#)
- [Rapport 9 – Commission d'Appel d'Offres – élection des membres](#)
- [Rapport 10 – Définition des commissions facultatives](#)
- [Rapport 11 – Commission PLPDMA – composition](#)
- [Rapport 12 – Désignation des représentants au SDEDA](#)



Ordre du jour

- Rapport 13 – Désignation du représentant au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Rapport 14 – Désignation du représentant à la SPL XDEMAT
- Rapport 15 – Désignation du représentant au GAL de la Côte des Bar en Champagne
- Rapport 16 – Délégations du Comité syndical au Bureau et au Président
- Rapport 17 – AAP Hors Foyer CITEO – Attribution des marchés de fournitures d'équipements
- Rapport 18 – Décisions prises sur délégations

Questions et informations diverses



Installation du Comité syndical

Séance présidée par le doyen d'âge :

- BEZINS Jean Pierre
- MENUEL Marie-Françoise
- CHAMPENOIS Ghislaine

Proclamation de l'installation du Comité syndical



Rapport 1 - Désignation du secrétaire de séance

Conformément au Code Général des Collectivités territoriales, le Comité est invité à désigner un secrétaire de séance pour la durée de la session du 22 Mai 2026 (élections et séance).

Secrétaire de séance :

→ FLEUCHEY Lison

→ GAGÉ Antoine



Rapport 2 – Election du Président

- Appel à candidatures
- Election du Président
- Installation du Président dans ses fonctions



Rapport 3 – Fixation du nombre de Vice-présidents

Précédent mandat : 3 Vice-président(s)

Avant de procéder à l'élection des vice-présidents, il faut en déterminer le nombre.

Article L5211-10 :

« Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents. »

$$115 \times 20 \% = 23 \rightarrow 15 \text{ maxi}$$



Rapport 4 – Election de(s) Vice-président(s)

- Appel à candidatures **par poste**
- Election par poste de Vice-président
- Installation des Vice-présidents dans leurs fonctions



Lecture de la charte de l'élu local



Rapport 5 – Composition du Bureau

Article 7 statuts :

Le nombre de membres est défini par l'assemblée délibérante à chaque renouvellement de bureau.

Précédemment 13 membres :

- Président

- 3 Vice-présidents

- 9 autres membres répartis équitablement sur les territoires.

→ Proposition



Rapport 6 – Election des membres du Bureau

- Appel à candidatures **par poste**
- Election par poste de membre du Bureau
- Installation des membres du Bureau



Rapport 7 – Approbation du procès-verbal du 4 Mars 2026

Le Comité syndical est invité à approuver le procès-verbal de la séance du 4 mars 2026 tel que joint en [annexe](#) de la note envoyée.

→ Approbation = prend acte de la correcte retranscription des délibérations.

Délibération



Rapport 8 – Indemnités de fonction

→ Montants maximum de l'indice brut terminal :

	Président	Vice-président
Taux maxi	25,59 %	10,24 %
Montant mensuel	1 051,88 €	420,92 €

Taux précédents :

-Président 24 %

-Vice-présidents : 6 %

Délibération



Rapport 9 – Commission d'Appel d'Offres – élection des membres

→ Composition :

- Le Président

- 5 membres titulaires

- 5 membres suppléants

→ Scrutin secret sauf si unanimité

→ Candidats

Délibération



Rapport 10 – Définition des commissions facultatives

Le Comité est invité à définir les commissions facultatives et le nombre de membres maximum les composants.

Précédemment, entre 8 et 10 membres :

- Commission des finances
- Commission communication,
- Commission Collectes et déchèteries.

Une commission ou un groupe de travail relatif à la prévention serait pertinent.

→ Choix du Comité syndical

Délibération



Rapport 11 – Commission PLPDMA – composition

Le Comité syndical est invité à valider la composition de la Commission de suivi du PLPDMA :

- 9 élus du SIEDMTO
- 1 représentant de l'ADEME
- 1 représentant de la Région Grand Est
- 1 représentant du SDEDA
- 1 représentant de TCM
- 1 représentant de la CCBC
- 1 représentant de la CCLC
- 1 représentant de la CCFLTC
- 1 représentant de la CCVS
- 1 représentant de la Chambre d'Agriculture
- 1 représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- 1 représentant du CPIE Pays de Soulaines
- 1 représentant de la Ligue de l'enseignement de l'aube
- 1 représentant de la Maison pour Tous de Vendœuvre-sur-Barse
- 1 représentant de l'Association des Amis du PNRFO
- 1 représentant du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.

Délibération



Rapport 12 – Désignation des représentants au SDEDA

Article 4 des statuts du SDEDA :

- 3 titulaires
- 3 suppléants

Le Comité syndical est invité à désigner ses représentants au SDEDA.

→ Représentation obligatoire afin de suivre l'activité annexe à celles du SIEDMTO.

Délibération



Rapport 13 – Désignation du représentant au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

→ Adhésion depuis 2009 pour l'action sociale des agents

Le Comité syndical est invité à désigner :

- Le délégué des agents : proposition Mme DAUVET
- Le délégué des élus

Délibération



Rapport 14 – Désignation du représentant à la SPL XDEMAT

→ Adhésion depuis 2012 pour les services de la SPL

Le Comité syndical est invité à désigner pour la durée du mandat :

- Le délégué des agents : proposition Mme DAUVET
- Le délégué des élus

Délibération



Rapport 15 – Désignation du représentant au GAL de la Côte des Bar en Champagne

Sollicitation du GAL pour participer aux travaux d'instruction des dossiers

Le Comité est invité à désigner :

- un représentant titulaire
- Un représentant suppléant.

Délibération



Rapport 16 – Délégations du Comité syndical au Bureau et au Président

Proposition de reconduction des délégations du précédent mandat :

→ [Bureau](#)

→ [Président](#)

Délibération



Rapport 17 – AAP Hors Foyer CITEO – Attribution des marchés de fournitures d'équipements

→ Lauréat AAP Hors Foyer CITEO

→ 14 communes mobilisées ainsi que le Département de l'Aube : Bouranton, Brienne-la-Vieille, Brienne-le-Château, Brévonnes, Chalette-sur-Voire, Géraudot, Jessains, Mesnil-Saint-Père, Mesnil Sellières, Molins sur Aube, Rouilly Sacey, Vauchonvilliers, Val D'Auzon, et Vendeuvre-sur-Barse.

→ 46 abri-bacs en lieu et place de 114 corbeilles simple flux et 46 corbeilles bi-flux en lieu et place de 47 corbeilles simple flux



Rapport 17 – AAP Hors Foyer CITEO – Attribution des marchés de fournitures d'équipements

→ Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Equipements	78 200,00 €	CITEO	86 020,00 €
Bacs	5 520,00 €	Communes	5 980,00 €
Signalétique	13 800,00 €	SIEDMTO	52 130,00 €
Pilotage, animation	46 610,00 €		
TOTAL	144 130,00 €	TOTAL	144 130,00 €

→ Consultation lancée sur 2 lots :

- Lot 1 « abri-bacs » : 8 offres
- Lot 2 « corbeilles bi-flux » : 8 offres

Rapport 17 – AAP Hors Foyer CITEO – Attribution des marchés de fournitures d'équipements

Lot	Libellé	Entreprise	Montant HT
1	Fourniture d'abri bacs	AXIBIO	44 804,00 €
2	Fourniture de corbeilles bi flux	CHALLENGE	18 262,00 €



Délibération



Rapport 18 - Décision prises sur délégation du Comité syndical

→ Article L5211-10 du CGCT– décisions du 17/02 au 11/05/2026 :

Bureau : Néant

Président :

Thématique	Numéro	Date	Objet de la décision
Finances	024DP2026	05/03/2026	Convention de partenariat pour la lutte contre le gaspillage alimentaire
Déchèteries	025DP2026	05/03/2026	Avenant Ecologic filière ABJ Th
Collectes	026DP2026	06/03/2026	Vente véhicule poids lourds
Moyens généraux	039DP2026	28/04/2026	Vente du poulailler
Déchèteries	De 027 à 038 puis de 040 à 044DP2026		Attributions aides Mulching



Questions & informations diverses



Questions et informations diverses

Agenda :

Lutte contre le gaspillage alimentaire :

Ateliers : 10/06 - 23/09 - 25/11

Webinaire dans l'année : à fixer

Conférence des élus :

TRIER, C'EST CONTRIBUER

- * A la réduction des pollutions
- * A la préservation des ressources naturelles
- * A la limitation des déchets à enfouir
- * Aux économies financières
- * Aux économies d'énergie
- * A la création d'emplois
- * A la fabrication de nouveaux produits



Retrouvez nous sur notre site internet

www.siedmto.fr

et sur notre page



	Participants	Procuration à	voix	Signature
1	(AMANCE) Brouillard Laurent		1	
2	(AMANCE) Vie Jean-Claude		1	
3	(ARGANCON) Screve Meggy		1	
4	(ARGANCON) Tournemeulle Bruno		1	
5	(ARREMBECOURT) Herbin Bernadette		1	
6	(ARREMBECOURT) Herlin Ludovic		1	
7	(ASSENCIERES) Mathieu Clément		1	
8	(ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis		1	
9	(AULNAY) Enfert Clémence		1	
10	(AULNAY) Marlien Audrey		1	
11	(AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique		1	
12	(AVANT LES RAMERUPT) Gublin Florence		1	
13	(BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne		1	
14	(BAILLY LE FRANC) Bourgoin Michel		1	
15	(BALIGNICOURT) Joanot Pascal		1	
16	(BALIGNICOURT) Voinchet Alex		1	
17	(BETIGNICOURT) Beudot Guillaume		1	
18	(BETIGNICOURT) Beudot Sylvie		1	

19	(BEUREY) Fleuchey Lison		1	
20	(BEUREY) Massin Estelle		1	
21	(BLAINCOURT SUR AUBE) Oberlinger Christelle		1	
22	(BLAINCOURT SUR AUBE) Thiri Céline		1	
23	(BLIGNICOURT) Laurent Edith		1	
24	(BLIGNICOURT) Marnat Baptiste		1	
25	(BOSSANCOURT) Auger Dimitri		1	
26	(BOSSANCOURT) Bertrand Annick		1	
27	(BOURANTON) Coulon Cédric		1	
28	(BOURANTON) Mellet Alice		1	
29	(BOUY LUXEMBOURG) Arnault Romain		1	
30	(BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric	Janny Philippe	1	
31	(BRAUX) Lorphelin Claude		1	
32	(BRAUX) Merat Denis		1	
33	(BREVONNES) Finello Lydie		1	
34	(BREVONNES) Petit Alain		1	
35	(BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine		1	
36	(BRIENNE LA VIEILLE) Petit Romain		1	
37	(BRIENNE LE CHÂTEAU) Besson Charlotte		1	
38	(BRIENNE LE CHÂTEAU) Breton Brice		1	
39	(BRIENNE LE CHÂTEAU) Petiot Alexandre		1	

40	(BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique		1	
41	(CHALETTE SUR VOIRE) Berthelot Delphine		1	
42	(CHALETTE SUR VOIRE) Berthelot Sébastien		1	
43	(CHAMP SUR BARSE) Desimpel Francis		1	
44	(CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain		1	
45	(CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu		1	
46	(CHARMONT SOUS BARBUISE) Handel Carole		1	
47	(CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre		1	
48	(CHAUFFOUR LES BAILLY) Vallois Patrice		1	
49	(CHAUMESNIL) Cartier Thierry		1	
50	(CHAUMESNIL) Cartier Mickaël		1	
51	(CHAVANGES) Degrandcourt Didier		1	
52	(CHAVANGES) Leseurre Nadège		1	
53	(CLEREY) Ceremonie Jean-Marc		1	
54	(CLEREY) Van Der Broecke Bertrand		1	
55	(COLOMBE LA FOSSE) Arques Agnès		1	
56	(COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine		1	
57	(COURTERANGES) Pontailier Maxence		1	
58	(COURTERANGES) Wawrzyniak Karine		1	
59	(CRESPY LE NEUF) Leguay Luc		1	
60	(CRESPY LE NEUF) Ormancey Justine		1	

61	(DIENVILLE) Frisch Carine		1	
62	(DIENVILLE) Ladrangé Léandre		1	<u>Frisch</u>
63	(DOLANCOURT) Foutrier Julie		1	
64	(DOLANCOURT) Picard Ludovic		1	
65	(DONNEMENT) Bosseler Isabelle		1	
66	(DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre		1	
67	(DOSCHES) Colier Lise		1	
68	(DOSCHES) Villetet François		1	
69	(ECLANCE) Bumann Alain		1	
70	(ECLANCE) Prieur Olivier		1	
71	(EPAGNE) François Dominique		1	
72	(EPAGNE) Raudin Brigitte		1	
73	(EPOTHEMONT) Khun Andy		1	
74	(EPOTHEMONT) Marchand Delphine		1	
75	(FEUGES) Collard Benoît		1	
76	(FEUGES) Ridey Patrick		1	
77	(FRESNAY) Pacquetet Jérôme		1	
78	(FRESNAY) Thieblemont Marie-Sophie		1	
79	(FRESNOY LE CHÂTEAU) Cordier Odile		1	
80	(FRESNOY LE CHÂTEAU) Fageot Angélique		1	
81	(FULIGNY) Cuny Isabelle		1	

82	(FULIGNY) Lehmann Philippe		1	
83	(GERAUDOT) Chassard-Clement Manon		1	
84	(GERAUDOT) Da Barbara Jourdao		1	
85	(HAMPIGNY) Brouillard Josette		1	
86	(HAMPIGNY) Chambon Hervé		1	
87	(JASSEINES) Hospital Joël		1	
88	(JASSEINES) Menuel Marie-Françoise		1	
89	(JESSAINS) Darsonval Anne		1	
90	(JESSAINS) Descharmes Dominique		1	
91	(JONCREUIL) Hampe Didier		1	
92	(JONCREUIL) Michel Alain		1	
93	(JUVANZE) Bergerat Gérard		1	
94	(JUVANZE) Bergerat Marie-Claire		1	
95	(JUZANVIGNY) Cretolle Eric		1	
96	(JUZANVIGNY) Rochet Léa		1	
97	(LA CHAISE) Bar Stéphanie		1	
98	(LA CHAISE) Gomes Franck		1	
99	(LA LOGE AUX CHEVRES) Carriere Victor		1	
100	(LA LOGE AUX CHEVRES) Chapellier-Monny Jean-Michel		1	
101	(LA ROTHIERE) Da Silva Francis		1	
102	(LA ROTHIERE) Geoffrin Corinne		1	

103	(LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence	Descharmes Dominique	1	
104	(LA VILLENEUVE AU CHENE) Djuricek Maria		1	
105	(LASSICOURT) Fourquet Dolorès		1	
106	(LASSICOURT) Francois Quentin		1	
107	(LAUBRESSEL) Chevallot-Pierre Corinne		1	
108	(LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine		1	
109	(LENTILLES) Brouillard Elisabeth		1	
110	(LENTILLES) Constant Annick		1	
111	(LESMONT) Burr Isabelle		1	
112	(LESMONT) Hervy Malorie		1	
113	(LEVIGNY) Dematons Béatrice		1	
114	(LEVIGNY) Despeyroux Olivier		1	
115	(LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien		1	
116	(LONGPRE LE SEC) Rabeil Demaison Eliane		1	
117	(LONGSOLS) Lefevre Nadine		1	
118	(LONGSOLS) Pineau Alexis		1	
119	(LUSIGNY SUR BARSE) Collin Adeline		1	
120	(LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle		1	
121	(LUYERES) Ferry José		1	
122	(LUYERES) Martin Nicolas		1	
123	(MAGNANT) Dreyfus Jean-Christophe		1	

124	(MAGNANT) Dubois Elisabeth		1	
125	(MAGNICOURT) Niehoff Adeline		1	
126	(MAGNICOURT) Saintquentin Gilles		1	
127	(MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier		1	
128	(MAGNY FOUCHARD) Petit Jean-Philippe		1	
129	(MAISON DES CHAMPS) Boutoux Michaël		1	
130	(MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre		1	
131	(MAISONS LES SOULAINES) Martin Vincent		1	
132	(MAISONS LES SOULAINES) Monne Wendy		1	
133	(MAIZIERES LES BRIENNE) Cornuot Dominique		1	
134	(MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard		1	
135	(MATHAUX) Defontaine Sophie		1	
136	(MATHAUX) Luck Raymond		1	
137	(MESNIL SAINT PÈRE) Henri Pascal		1	
138	(MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles		1	
139	(MESNIL SELLIERES) Jacquinet Olivier		1	
140	(MESNIL SELLIERES) Johnson Marc		1	
141	(MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles		1	
142	(MOLINS SUR AUBE) Leclair Eloïse		1	
143	(MONTAULIN) Mazij Sylvie		1	
144	(MONTAULIN) Schmitt Philippe		1	

145	(MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey		1	
146	(MONTIERAMEY) Fresu Sabrina		1	
147	(MONTMARTIN LE HAUT) Caille Fabienne		1	
148	(MONTMARTIN LE HAUT) Gotti Nadine		1	
149	(MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric	Beaurieux Evelyne	1	
150	(MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Vanessa		1	
151	(MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle		1	
152	(MONTREUIL SUR BARSE) Lambert Odile		1	
153	(MORVILLIERS) Cartier Mélody		1	
154	(MORVILLIERS) Rodrigues Da Silva Joao		1	
155	(ONJON) Guyot Romain		1	
156	(ONJON) Petit Michel		1	
157	(PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno		1	
158	(PARS LES CHAVANGES) Robert Frédéric		1	
159	(PEL ET DER) Ducamp Jean-Jacques		1	
160	(PEL ET DER) Mignot Alexandre		1	
161	(PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François		1	
162	(PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-Yves		1	
163	(PETIT MESNIL) Klein Patrick	Cartier Thierry	1	
164	(PETIT MESNIL) Levieux Amandine		1	
165	(PINEY) Janny Philippe		1	

166	(PINEY) Mailly Eric		1	
167	(POLIGNY) Ratinet Laurent		1	
168	(POLIGNY) Zearo Mickaël		1	
169	(POUGY) Martin Antoine		1	
170	(POUGY) Petitet Hervé		1	
171	(PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle		1	
172	(PRECY NOTRE DAME) Mouginot Elise		1	
173	(PRECY SAINT MARTIN) Back-Mignot Marie-Odile		1	
174	(PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure	Aubry Raphaëlle	1	
175	(PUITS ET NUISEMENT) Normand Virginie		1	
176	(PUITS ET NUISEMENT) Van De Walle Jean-Pierre		1	
177	(RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine		1	
178	(RADONVILLIERS) Chevry Pascal		1	
179	(RANCES) Dorez Gérard		1	
180	(RANCES) Dorez Guillaume		1	
181	(ROSNAY L'HOPITAL) Bousselin Gontrand		1	
182	(ROSNAY L'HOPITAL) Guilbert Louise		1	
183	(ROUILLY SACEY) Dyon Patrick		1	
184	(ROUILLY SACEY) Handel Dominique		1	
185	(ROUILLY SAINT LOUP) Carreau Inès		1	
186	(ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence	Schmitt Philippe	1	

187	(RUVIGNY) Chaoub Rachid		1	
188	(RUVIGNY) Henrion Stéphane		1	
189	(SAINT CHRISTOPHE DODINICOURT) Lambreth Alexandre		1	
190	(SAINT CHRISTOPHE DODINICOURT) Saunier Céline		1	
191	(SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Girard Guillaume		1	
192	(SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier		1	
193	(SAINT LEGER SOUS MARGERIE) Genet Patrick		1	
194	(SAINT LEGER SOUS MARGERIE) Lorphelin Marie-Josée		1	
195	(SAULCY) Fromageot Isabelle		1	
196	(SAULCY) Hugot Pierre		1	
197	(SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane		1	
198	(SOULAINES DHUYS) Guichard Jean-Paul		1	
199	(THENNELIERES) Langlois Elise		1	
200	(THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle		1	
201	(THIEFFRAIN) Cierzniak Chrystel		1	
202	(THIEFFRAIN) Heukauf Odile		1	
203	(THIL) Carric Jean-Louis		1	
204	(THIL) Cirey Rodolphe		1	
205	(THORS) Kaup Pascal		1	
206	(THORS) Mouillat Philippe		1	
207	(TRANNES) Haulin Eric		1	

208	(TRANNES) Lenrume Patrick		1	
209	(UNIENVILLE) Frissard Sonia		1	
210	(UNIENVILLE) Martin Barnabé		1	
211	(VAL D'AUZON) Canot Sylviane		1	
212	(VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine	Dyon Patrick	1	
213	(VALLENTIGNY) Gerard Loïc		1	
214	(VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude		1	
215	(VAUCHONVILLIERS) Guenard Raphaël		1	
216	(VAUCHONVILLIERS) Jorry Jean-Bernard		1	
217	(VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian		1	
218	(VENDEUVRE SUR BARSE) Ouafella Fouzi		1	
219	(VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal		1	
220	(VERNONVILLIERS) Massonneau Adeline-Marie		1	
221	(VILLE AUX BOIS) Collinet Christian		1	
222	(VILLE AUX BOIS) Guy Sophie		1	
223	(VILLE SUR TERRE) Fournier Arnaud		1	
224	(VILLE SUR TERRE) Gueritte Jean-Marie		1	
225	(VILLERET) Arnoult Andréa		1	
226	(VILLERET) Baby Gérard		1	
227	(VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard		1	
228	(VILLY EN TRODES) Rauzy Patrice		1	

229	(YEVRES LE PETIT) Kouraychi Nathalie		1	
230	(YEVRES LE PETIT) Leseurre Adrien		1	
			230	

Délibération Test			Adoptée
Horaire	22/05/2026 14:33:55	Votants	85 voix
Scrutin	Public	A voté	85 voix
Majorité requise	Simple	Exprimé / 100,00 %	71 voix
Majorité relative des voix exprimées			
Pour		88,7 %	63 voix
Contre		11,3 %	8 voix
Abstention			8 voix
Ne prend pas part au vote			6 voix
Pour			63 voix
(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrangé Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PINEY) Janny Philippe ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry Raphaëlle ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNAY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (TRANNES) Haulin Eric ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon Patrick ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard			
Contre			8 voix
(BAILLY LE FRANC) Beurieux Evelyne ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beurieux Evelyne ; (ONJON) Petit Michel ; (POUGY) Martin Antoine ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian			
Abstention			8 voix
(BOURANTON) Coulon Cédric ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier Thierry ; (THORS) Kaup Pascal ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude			
Ne prend pas part au vote			6 voix
(ARGANCON) Screve Meggy ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (FEUGES) Collard Benoît ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VILLERET) Baby Gérard			

Vote Test			Votée
Horaire	22/05/2026 14:38:32	Votants	85 voix
Scrutin	Secret	A voté	85 voix
Majorité requise	Simple	Exprimé / 100,00 %	75 voix
Majorité relative des voix exprimées			
Candidat A - Elu(e)		56,0 %	42 voix
Candidat C		26,7 %	20 voix
Candidat B		17,3 %	13 voix
Blanc			7 voix
Abstention			3 voix
A voté			85 voix

(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny, Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrangé Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes, Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux, Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier, Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry, Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNEY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt, Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon, Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard

Election du président			Votée
Horaire	22/05/2026 14:43:42	Votants	85 voix
Scrutin	Secret	A voté	85 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	76 voix
Majorité absolue des voix exprimées (39)			
DYON Patrick - Elu(e)		94,7 %	72 voix
ARQUES Agnès		2,6 %	2 voix
BAR Stéphanie		1,3 %	1 voix
BEAURIEUX Evelyne		1,3 %	1 voix
Blanc			5 voix
Abstention			4 voix
A voté			85 voix
(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny, Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrage Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes , Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux , Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier, Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry, Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNAY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt, Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon, Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard			

Fixation du nombre de vice-président(s)			Adoptée
Horaire	22/05/2026 14:50:45	Votants	85 voix
Scrutin	Public	A voté	85 voix
Majorité requise	Simple	Exprimé / 100,00 %	83 voix
	Majorité relative des voix exprimées		
Pour		96,4 %	80 voix
Contre		3,6 %	3 voix
Abstention			2 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			80 voix
(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrage Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNEY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard			
Contre			3 voix
(ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (POUGY) Martin Antoine			
Abstention			2 voix
(LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle			
Ne prend pas part au vote			0 voix

Election d(es) Vice-président(s) - N°1			Votée
Horaire	22/05/2026 14:54:02	Votants	85 voix
Scrutin	Secret	A voté	85 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	75 voix
Majorité absolue des voix exprimées (38)			
JACQUARD Gilles - Elu(e)		92,0 %	69 voix
ARQUES Agnès		5,3 %	4 voix
AUBRY Raphaëlle		1,3 %	1 voix
BABY Gérard		1,3 %	1 voix
Blanc			4 voix
Abstention			6 voix
A voté			85 voix
(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny, Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrangé Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes, Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux, Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier, Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry, Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNAY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt, Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon, Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard			

Election d(es) Vice-président(s) - N° 2			Votée
Horaire	22/05/2026 14:56:15	Votants	85 voix
Scrutin	Secret	A voté	85 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	80 voix
Majorité absolue des voix exprimées (41)			
BRETON Stéphane - Elu(e)		92,5 %	74 voix
ARQUES Agnès		5,0 %	4 voix
BERTHELOT Delphine		2,5 %	2 voix
Blanc			1 voix
Abstention			4 voix
A voté			85 voix

(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny, Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrangé Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes, Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux, Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier, Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry, Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNEY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt, Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon, Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard

Election d(es) Vice-président(s) - N° 3			Votée
Horaire	22/05/2026 14:59:27	Votants	85 voix
Scrutin	Secret	A voté	85 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	82 voix
Majorité absolue des voix exprimées (42)			
LOYER Gilles - Elu(e)		91,5 %	75 voix
ARQUES Agnès		3,7 %	3 voix
AUBRY Raphaëlle		1,2 %	1 voix
BABY Gérard		1,2 %	1 voix
BAR Stéphanie		1,2 %	1 voix
BRETON Stéphane		1,2 %	1 voix
Blanc			1 voix
Abstention			2 voix
A voté			85 voix

(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny, Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrangé Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes, Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux, Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier, Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry, Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNEY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt, Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon, Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard

Composition du bureau			Adoptée
Horaire	22/05/2026 15:03:28	Votants	85 voix
Scrutin	Public	A voté	85 voix
Majorité requise	Simple	Exprimé / 100,00 %	80 voix
Majorité relative des voix exprimées			
Pour		96,3 %	77 voix
Contre		3,8 %	3 voix
Abstention			4 voix
Ne prend pas part au vote			1 voix
Pour			77 voix
(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beurieux Evelynne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrage Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beurieux Evelynne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNAY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon Patrick ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard			
Contre			3 voix
(ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude			
Abstention			4 voix
(BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (FEUGES) Collard Benoît ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle			
Ne prend pas part au vote			1 voix
(LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine			

Election des membres du bureau N° 1			Votée
Horaire	22/05/2026 15:04:48	Votants	85 voix
Scrutin	Secret	A voté	85 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	82 voix
Majorité absolue des voix exprimées (42)			
DESCARMES Dominique - Elu(e)		92,7 %	76 voix
ARQUES Agnès		7,3 %	6 voix
Blanc			1 voix
Abstention			2 voix
A voté			85 voix
(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelynne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny, Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUISSE) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrangé Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes, Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux, Evelynne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier, Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry, Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNEY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt, Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon, Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard			

Election des membres du bureau N° 2			Votée
Horaire	22/05/2026 15:06:26	Votants	85 voix
Scrutin	Secret	A voté	85 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	82 voix
Majorité absolue des voix exprimées (42)			
CHAPOTEL Christian - Elu(e)		92,7 %	76 voix
ARQUES Agnès		6,1 %	5 voix
GUILBERT Louise		1,2 %	1 voix
Blanc			1 voix
Abstention			2 voix
A voté			85 voix

(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny, Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrangé Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes, Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux, Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier, Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry, Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNEY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt, Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon, Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard

Election des membres du bureau N° 3			Votée
Horaire	22/05/2026 15:09:09	Votants	85 voix
Scrutin	Secret	A voté	85 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	82 voix
Majorité absolue des voix exprimées (42)			
DEGRANDCOURT Didier - Elu(e)		92,7 %	76 voix
ARQUES Agnès		2,4 %	2 voix
AUBRY Raphaëlle		1,2 %	1 voix
BATY Mathieu		1,2 %	1 voix
CRETOLLE Eric		1,2 %	1 voix
PARTOUT Didier		1,2 %	1 voix
Blanc			1 voix
Abstention			2 voix
A voté			85 voix

(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny, Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrage Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes, Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux, Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier, Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry, Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNEY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt, Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon, Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard

Election des membres du bureau N° 4			Votée
Horaire	22/05/2026 15:11:03	Votants	85 voix
Scrutin	Secret	A voté	85 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	81 voix
Majorité absolue des voix exprimées (41)			
QUINET Dominique - Elu(e)		92,6 %	75 voix
ARQUES Agnès		2,5 %	2 voix
BATY Mathieu		2,5 %	2 voix
BAR Stéphanie		1,2 %	1 voix
CAILLE Fabienne		1,2 %	1 voix
Blanc			2 voix
Abstention			2 voix
A voté			85 voix
(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny, Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUIS) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrage Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes , Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux , Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier, Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry, Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNAY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt, Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon, Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard			

Election des membres du bureau N° 5			Votée
Horaire	22/05/2026 15:12:49	Votants	85 voix
Scrutin	Secret	A voté	85 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	82 voix
Majorité absolue des voix exprimées (42)			
VAN DER BROECKE Bertrand - Elu(e)		95,1 %	78 voix
ARQUES Agnès		2,4 %	2 voix
AUBRY Raphaëlle		1,2 %	1 voix
BATY Mathieu		1,2 %	1 voix
Blanc			1 voix
Abstention			2 voix
A voté			85 voix
(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny, Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrage Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes , Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux , Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier, Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry, Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNAY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt, Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon, Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard			

Election des membres du bureau N° 6			Votée
Horaire	22/05/2026 15:14:18	Votants	85 voix
Scrutin	Secret	A voté	85 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	82 voix
Majorité absolue des voix exprimées (42)			
COULON Cédric - Elu(e)		95,1 %	78 voix
ARQUES Agnès		2,4 %	2 voix
AUBRY Raphaëlle		1,2 %	1 voix
BATY Mathieu		1,2 %	1 voix
Blanc			1 voix
Abstention			2 voix
A voté			85 voix
(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny, Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrangé Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes, Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux, Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier, Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry, Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNAY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt, Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon, Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard			

Election des membres du bureau N° 7			Votée
Horaire	22/05/2026 15:16:22	Votants	85 voix
Scrutin	Secret	A voté	85 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	84 voix
Majorité absolue des voix exprimées (43)			
FINELLO Lydie - Elu(e)		92,9 %	78 voix
ARQUES Agnès		2,4 %	2 voix
BAR Stéphanie		1,2 %	1 voix
BOUTOUX Michaël		1,2 %	1 voix
BRETON Stéphane		1,2 %	1 voix
SCHMITT Philippe		1,2 %	1 voix
Blanc			0 voix
Abstention			1 voix
A voté			85 voix

(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny, Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrangé Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes, Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux, Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier, Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry, Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNEY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt, Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon, Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard

Election des membres du bureau N°8			Votée
Horaire	22/05/2026 15:19:00	Votants	85 voix
Scrutin	Secret	A voté	85 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	82 voix
Majorité absolue des voix exprimées (42)			
Janny Philippe - Unanimité		100,0 %	82 voix
Blanc			1 voix
Abstention			2 voix
A voté			85 voix

(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny, Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrage Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes, Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux, Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier, Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry, Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNEY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt, Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon, Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard

Election des membres du bureau N°9			Votée
Horaire	22/05/2026 15:21:46	Votants	85 voix
Scrutin	Secret	A voté	85 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	79 voix
Majorité absolue des voix exprimées (40)			
Bezins Jean-Pierre - Unanimité		100,0 %	79 voix
Blanc			3 voix
Abstention			3 voix
A voté			85 voix

(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny, Philippe ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrage Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes, Dominique ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux, Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (ONJON) Petit Michel ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier, Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (POUGY) Martin Antoine ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry, Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNEY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt, Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (THORS) Kaup Pascal ; (TRANNES) Haulin Eric ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon, Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLERET) Baby Gérard ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard

Indemnités de fonction			Adoptée
Horaire	22/05/2026 15:24:58	Votants	85 voix
Scrutin	Public	A voté	85 voix
Majorité requise	Simple	Exprimé / 100,00 %	75 voix
	Majorité relative des voix exprimées		
Pour		77,3 %	58 voix
Contre		22,7 %	17 voix
Abstention			10 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			58 voix
(AVANT LES RAMERUPT) Gautier Véronique ; (BAILLY LE FRANC) Beaurieux Evelyne ; (BALIGNICOURT) Voinchet Alex ; (BEUREY) Fleuchey Lison ; (BOSSANCOURT) Bertrand Annick ; (BOUY LUXEMBOURG) Billing Frédéric - Procuration à Janny Philippe ; (BREVONNES) Finello Lydie ; (BRIENNE LA VIEILLE) Bourcier Martine ; (BRIENNE LE CHÂTEAU) Quinet Dominique ; (CHAMP SUR BARSE) Jeune Alain ; (CHAUFFOUR LES BAILLY) Bezins Jean-Pierre ; (CHAUMESNIL) Cartier Thierry ; (CHAVANGES) Degrandcourt Didier ; (CRESPY LE NEUF) Leguay Luc ; (DIENVILLE) Ladrangé Léandre ; (DONNEMENT) Delagoutte Jean-Pierre ; (DOSCHES) Colier Lise ; (ECLANCE) Prieur Olivier ; (EPAGNE) Raudin Brigitte ; (EPOTHEMONT) Marchand Delphine ; (FEUGES) Collard Benoît ; (HAMPIGNY) Brouillard Josette ; (JESSAINS) Descharmes Dominique ; (LA CHAISE) Bar Stéphanie ; (LA ROTHIERE) Da Silva Francis ; (LA VILLENEUVE AU CHENE) Davin Clémence - Procuration à Descharmes Dominique ; (LEVIGNY) Dematons Béatrice ; (LONGPRE LE SEC) De Deus Fabien ; (LUYERES) Martin Nicolas ; (MATHAUX) Defontaine Sophie ; (MESNIL SAINT PÈRE) Loyer Gilles ; (MOLINS SUR AUBE) Jacquard Gilles ; (MONTAULIN) Schmitt Philippe ; (MONTMORENCY BEAUFORT) Traier Eric - Procuration à Beaurieux Evelyne ; (MONTREUIL SUR BARSE) Gaurier Isabelle ; (MORVILLIERS) Cartier Mélody ; (PARS LES CHAVANGES) Gillot Bruno ; (PERTHES LES BRIENNE) Bertin Jean-François ; (PETIT MESNIL) Klein Patrick - Procuration à Cartier Thierry ; (PINEY) Janny Philippe ; (PRECY NOTRE DAME) Aubry Raphaëlle ; (PRECY SAINT MARTIN) Bounoua Laure - Procuration à Aubry Raphaëlle ; (RADONVILLIERS) Champenois Ghislaine ; (RANCES) Dorez Gérard ; (ROSNAY L'HOPITAL) Guilbert Louise ; (ROUILLY SACEY) Dyon Patrick ; (ROUILLY SAINT LOUP) Gogien Florence - Procuration à Schmitt Philippe ; (RUVIGNY) Chaoub Rachid ; (SAINT LEGER SOUS BRIENNE) Partout Didier ; (SAULCY) Hugot Pierre ; (SOULAINES DHUYS) Breton Stéphane ; (THENNELIERES) Van De Rosieren Isabelle ; (THIL) Carric Jean-Louis ; (TRANNES) Haulin Eric ; (VAL D'AUZON) Lallemand Sandrine - Procuration à Dyon Patrick ; (VALLENTIGNY) Tisserand Marie-Claude ; (VERNONVILLIERS) Deschamps Pascal ; (VILLY EN TRODES) Meilliez Bernard			
Contre			17 voix
(ARGANCON) Screve Meggy ; (ARREMBECOURT) Herlin Ludovic ; (ASSENCIERES) Pinet Jean-Louis ; (BLIGNICOURT) Laurent Edith ; (BRAUX) Lorphelin Claude ; (CHARMONT SOUS BARBUISE) Baty Mathieu ; (CLEREY) Van Der Broecke Bertrand ; (COLOMBE LA FOSSE) Pillot Claudine ; (LENTILLES) Brouillard Elisabeth ; (LUSIGNY SUR BARSE) Grosset Joëlle ; (MAGNICOURT) Niehoff Adeline ; (MAIZIERES LES BRIENNE) Olejnik Gérard ; (MONTIERAMEY) Bouriez Geoffrey ; (ONJON) Petit Michel ; (PEL ET DER) Mignot Alexandre ; (POUGY) Martin Antoine ; (VENDEUVRE SUR BARSE) Chapotel Christian			
Abstention			10 voix
(AMANCE) Vie Jean-Claude ; (BOURANTON) Coulon Cédric ; (JUZANVIGNY) Cretolle Eric ; (LASSICOURT) Fourquet Dolorès ; (LAUBRESSEL) Gagé Antoine Antoine ; (MAGNY FOUCHARD) Guichard Olivier ; (MAISON DES CHAMPS) Hugot Alexandre ; (THORS) Kaup Pascal ; (UNIENVILLE) Martin Barnabé ; (VILLERET) Baby Gérard			
Ne prend pas part au vote			0 voix



Procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 04 Mars 2026

Etaient présents :

Mesdames AUTREAU Sophie, BERTHELOT Delphine, BERTRAND Annick, BROUILLARD Elisabeth, CHEVALLIER Marielle, DA SILVA Carole, DAUNAY Maryse, DEFONTAINE Sophie, GAURIER Isabelle, GUBLIN Florence, GUY Sophie, HANDEL Carole, HERKLET Christelle, MENUET Marie-Françoise, NICOLODI Julia, OCKOCKI Sophie, PASCAUD Aurore, ROSSETTI Corinne, VALEYRE Denise, Messieurs AUBRY Christophe, BABY Gérard, BERTHELIN Frédéric, BERTIN Jean-François, BEZINS Jean-Pierre, BOURGOIN Michel, BOURIEZ Geoffrey, CHAMBON Hervé, CHAUCHEFOIN Daniel, COTIBY Philippe, DELAGOUTTE Jean-Pierre, DEMATONS Pascal, DOREZ Gérard, DYON Patrick, GENET Patrick, GOMES Franck, GOUVERNET Jean-Claude, GUICHARD Olivier, JACQUARD Gilles, JEUNESSE Pascal, JOANOT Pascal, JOBARD Pierre, KLEIN Patrick, LEHMANN Philippe, LORPHELIN Claude, LOYER Gilles, MARTIN Barnabé, MARTIN Vincent, MEILLIEZ Bernard, MICHAUT David, OUDIN Cédric, PERRET Bruno, PETIT Alain, PETIT Michel, PINET Jean-Louis, RATINET Laurent, REGNER Thibaut, ROBERT Ghislain, ROBLET Bernard, ROUAIX Michel, ROUSSELOT Robert, SCHMIDT Xavier, TOURNEMEULLE Rémi, TRAIER Eric, VERON Jérôme.

Etaient excusés / avaient donné pouvoir :

Mesdames HERBIN Bernadette, MARLIEN Audrey, Sandrine LALLEMAND, MIGNOT-VEDRENNE Marie-Christine, PETIT Catherine (pouvoir LORPHELIN Claude), TRESSOU Marie-Hélène, Messieurs AGRAPART Franck (pouvoir ROBERT Ghislain), DESCHARMES Dominique (pouvoir BERTRAND Annick), DZIUBANOWSKI Alain, FRISON Pierre (pouvoir PASCAUD Aurore), HAMPE Jean Claude, HUGOT Pierre (pouvoir GOUVERNET Jean-Claude), JACQUINET Olivier (pouvoir PINET Jean-Louis), JORRY Bernard (pouvoir DYON Patrick), LAURENT François, LEFEVRE Jean-Christophe, THIERRY Clément (pouvoir ROBLET Bernard).

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick DYON, à 19h00.

Les diaporamas présentés en séance sont joints en annexe.

Rapport n°1 - Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 23/10/2025

Vu les articles L 2121-15 et L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'approuver le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 23 Octobre 2025.

Rapport n°2 - Désignation du secrétaire de séance

Vu les articles L 2121-15 et L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, vu la désignation faite en séance, le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret, **DECIDE** de désigner Monsieur Gilles LOYER comme secrétaire de séance.

Rapports financiers

Une présentation globale sur les rapports financiers est faite avant de passer aux votes des rapports 3 à 10. La présentation est jointe en annexe. Des focus ont été faits sur le carburant, les charges de personnel, les frais de traitement, la hausse de la TGAP, les tonnages réalisés en 2025, le bilan 2025 de la ligne de trésorerie et l'analyse des déchets contenus dans le bac des ordures ménagères tant sur le territoire du SIEDMTO que le territoire départemental et national.

Ces focus ont permis de mieux apprécier la dynamique du Syndicat et le contexte dans lequel l'exercice de la compétence doit se faire. Le Comité syndical prend acte de la présentation de la prospective permettant d'être alerte sur la recherche de pistes d'économies et de pistes quant à la dynamisation des recettes.

Les débats ont été surtout concentrés autour des participations des membres, et notamment le nombre de levées incluses dans la part fixe de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi).

Le Président rappelle que le nombre de levées comprises dans la part fixe est le résultat du nombre de levées réalisées sur le territoire l'année passée rapporté au nombre de foyers fiscaux du territoire. Le produit de la part variable serait inférieur de 10 % à celui qui a été appelé au titre de 2024 en 2025. Les usagers paieront globalement moins de part variable en 2026 sur le territoire qu'en 2025.

Il est indiqué que la part variable doit représenter entre 10 et 40 % du produit total appelé auprès des membres.

La complexité du système est débattue entre les délégués. Les usagers se limitent parfois au nombre de levées votées alors qu'il devrait sortir leur bac au moins 2 levées de plus que celles votées. Pour autant, les usagers ne sortent leur bac que lorsqu'il est plein, en effectuant ainsi un geste de tri conforme aux consignes, ils ne peuvent pas faire lever leur bac gris pour aucun déchet afin de ne pas réduire le nombre de levées incluses dans la part fixe de la taxe.

Certains délégués s’interrogent sur la possibilité pour les usagers de faire moins de 10 levées.

Le Président indique que le constat est pourtant bien présent, reflet du geste écocitoyen des administrés. La mise en place des différents flux de tri, et leur extension, a pour conséquence immédiate la baisse du nombre de sorties des bacs des ordures ménagères. Avant la mise en place de la collecte des déchets alimentaires et l’extension des consignes de tri en 2025, le nombre de levées était de 8. Après ces actions, et une collecte tous les 15 jours en ordures ménagères résiduelles, il était de facto impossible que la moyenne ne diminue pas.

Les délégués regrettent que certains foyers fiscaux doivent être pris en compte dans le calcul. A ce titre par exemple, les résidences secondaires ou encore les résidences vacantes qui peuvent faire baisser la moyenne des sorties.

Les délégués demandent s’il existe des possibilités de dérogations pour les profils particuliers. Le Président répond qu’elles sont mentionnées dans le règlement intérieur depuis de nombreuses années pour les personnes âgées (certificat médical), les assistantes maternelles ou encore les familles d’accueil. Dans le cas où la dérogation ne règle pas la situation pour les administrés dont c’est le métier, des conventions de redevance spéciale peuvent être mises en place avec ces professionnels. Les usagers concernés peuvent prendre l’attache du SIEDMTO.

Le SIEDMTO essaye d’agir au quotidien pour essayer de faire réduire les coûts supportés par les usagers afin d’absorber certaines dépenses qui progressent fortement du fait de réglementation. Un délégué souligne en ce sens que certaines actions pourraient être davantage faites auprès des parlementaires pour la forte progression de la TGAP au lieu de focaliser les énergies sur le nombre de levées, reflet de ce qui s’est passé sur le territoire en 2025.

Le taux de la part fixe est cependant proposé au maintien sur l’ensemble du territoire afin de saluer l’effort des administrés, malgré le fait que la participation des collectivités ne couvre pas le besoin de financement de la structure. L’écart sera financé par le résultat cumulé positif des années précédentes.

Le Comité syndical demande qu’une communication spécifique à destination des usagers soit mise en place pour accompagner les usagers, mais aussi souligner leurs bons résultats, même si une communication a déjà été faite en fin d’année 2025.

Une communication et une présentation sur un nombre préférable de levées devrait être fait. Il est regretté cependant que les documents déjà établis ne soient pas lus.

Le nombre de levées n’est pas un plafond à ne pas dépasser, les usagers doivent être sensibilisés en ce sens.

Le Président conclut en soulignant le travail exemplaire des administrés sur le territoire, qui va bien au-delà de ces constats purement mathématiques de nombre de levées.

Rapport 3 – Finances – Budget principal – Approbation du Compte Financier Unique 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu la Loi de Finances pour 2024, et notamment son article 205, vu la délibération n°102D2024 en date du 2 Octobre 2024 portant approbation de la mise en œuvre du CFU, vu la délibération n° 014D2025 en date du 26 Mars 2025 portant approbation du budget principal 2025, vu la délibération n° 083D2025 en date du 23 Octobre 2025 portant approbation de la décision modificative n° 1 sur le budget principal 2025,

Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l’unanimité, 1 abstention ayant été constatée, **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du budget principal tel que joint en annexe ; **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document attenant.

Rapport 4 – Finances – Budget principal – Affectation du résultat 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu l’arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l’instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, vu la délibération du Comité syndical du 4 Mars 2026 relative au vote du Compte Financier Unique du budget principal 2025, vu l’avis du Bureau en date du 11 Février 2025, considérant qu’en comptabilité M57, le résultat de l’exercice N-1 doit faire l’objet d’une affectation, considérant le solde des restes à réaliser pour l’année 2025,

Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l’unanimité, **DECIDE** d’affecter les résultats de l’année 2025 conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Reporter au compte 001 (DI) le déficit d’investissement	253 747,05 €
Reporter au compte 002 (RF) l’excédent de fonctionnement	1 258 754,96 €

Rapport 5 – Finances – Participations financières des structures adhérentes pour 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu le Code Général des Impôts, et notamment son article 1609 quater, vu les statuts du SIEDMTO, considérant le besoin de financement du SIEDMTO, vu l’avis du Bureau en date du 11 Février 2026, le rapporteur entendu,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l’unanimité, **DECIDE** de fixer la part fixe des participations financières des collectivités d’un montant de **2 929 289 euros** comme suit :

- Communauté de Communes des Lacs de Champagne	788 584 €
- Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne »	587 434 €
- Communauté de Communes Vendeuvre Soulaines	682 515 €
- Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne	57 792 €
- Troyes Champagne Métropole	812 964 €

DECIDE de fixer les composantes de la part fixe comme suit pour l'année 2025 :

- 5 levées de bac par an
- 15 accès en déchèterie

DECIDE de voter les tarifs de la part variable 2025 comme suit :

Taille du foyer	Dotation de bac *	Prix unitaire de la levée au-delà de 5	Prix unitaire de l'accès en déchèterie au-delà de 15	Prix unitaire d'un sac prépayé à partir du 6 ^{ème}
1 personne	80 litres	2,15 €	2,00 €	2,50 €
2 et 3 personnes	120 litres	3,22 €		
4 à 6 personnes	240 litres	6,56 €		
7 personnes et plus	360 litres	9,67 €		
Collectif	770 litres	20,67 €		

DECIDE que la part variable d'un montant de 335 590 € se décomposera comme suit :

Part variable 2025			
Communauté	TOTAL	Part des levées supplémentaires	Accès et apports en déchèteries
Communauté de Communes Vendeuvre Soulaines	75 777 €	75 273 €	504 €
Communauté de Communes des Lacs de Champagne	84 827 €	83 923 €	904 €
Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne »	64 893 €	64 301 €	592 €
Troyes Champagne Métropole	104 619 €	103 285 €	1 334 €
Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne	5 474 €	5 406 €	68 €

Rapport 6 – Finances – Budget principal – Approbation du budget primitif 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets, vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, vu l'avis du Bureau en date du 11 Février 2026, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2026 voté par nature,

Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'approuver le budget primitif 2026 du budget principal comme suit :

	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	5 176 335,00 €	4 749 218,67 €	5 332 814,00 €
011 Charges à caractère général	1 641 230,00 €	1 531 533,85 €	1 558 280,00 €
60 Achats et variations de stocks	436 820,00 €	365 908,98 €	421 700,00 €
61 Services extérieurs	403 762,00 €	382 734,17 €	325 430,00 €
62 Autres services extérieurs	798 755,00 €	780 923,21 €	808 350,00 €
63 Impôts, taxes et versements assimilés	1 893,00 €	1 967,49 €	2 800,00 €
012 Charges de personnels	1 381 167,00 €	1 360 577,22 €	1 374 310,00 €
6215 Personnel affecté à la Recyclerie	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6218 Autres personnels extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
633 Impôts, taxes et verst assimilés/rémunération	22 000,00 €	20 153,39 €	21 210,00 €
64 Charges de personnels	1 359 167,00 €	1 340 423,83 €	1 353 100,00 €
65 Autres charges de gestion courante	1 457 846,00 €	1 429 658,93 €	1 480 718,00 €
66 Charges financières	79 600,00 €	41 760,30 €	53 068,00 €
67 Charges exceptionnelles	3 600,00 €	0,00 €	2 000,00 €
68 Dotation aux provisions et dépréciations	820,00 €	820,00 €	1 000,00 €

Opérations d'ordre			
023 Virement à la section d'investissement	203 453,00 €	0,00 €	418 972,00 €
023 Virement à la section d'investissement	203 453,00 €	0,00 €	418 972,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	408 619,00 €	384 868,37 €	444 466,00 €
6761 Dif. sur réal. trans. en investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6811 Dotations aux amortissements	408 619,00 €	384 868,37 €	444 466,00 €
Recettes de fonctionnement	5 853 428,72 €	4 832 341,91 €	6 103 296,96 €
013 Atténuation de charges	80 700,00 €	91 455,66 €	60 000,00 €
042 Opérations d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
042 Reprise sur amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70 Produits de service	603 062,00 €	598 941,64 €	567 235,00 €
74 Dotations subventions participations	3 993 157,00 €	4 141 075,68 €	4 217 296,00 €
75 Autres produits de gestion courante	878,00 €	868,93 €	11,00 €
77 Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78 Reprise sur amortissements dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre			
002 Excédent de fonctionnement reporté	1 175 631,72 €	0,00 €	1 258 754,96 €
Dépenses d'investissement	2 346 141,44 €	1 639 387,82 €	1 682 130,89 €
016 Emprunt et dettes assimilés	134 400,00 €	113 664,80 €	636 431,00 €
040 Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041 Avances – écritures ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20 Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204 Subventions d'équipement	5 000,00 €	3 169,24 €	5 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	1 959 995,00 €	1 522 553,78 €	786 952,84 €
23 Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre			
001 Solde déficit section investissement reporté	246 746,44 €	0,00 €	253 747,05 €
Recettes d'investissement	2 346 142,26 €	1 632 387,21 €	1 682 131,00 €
13 Subventions d'investissement	878 540,08 €	392 290,08 €	515 499,00 €
016 Emprunt et dettes assimilés	620 000,00 €	620 000,00 €	0,00 €
024 Produit des cessions d'immobilisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre			
001 Solde excédent section investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021 Virement de la section fonctionnement	203 453,00 €	0,00 €	418 972,00 €
10 Dotations Fonds divers Réserves	235 530,18 €	235 228,76 €	303 194,00 €
041 Avances	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 Amortissement immobilisations	408 619,00 €	384 868,37 €	444 466,00 €

Rapport 7 – Finances – Budget annexe Recyclerie – Approbation du Compte financier Unique 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu la Loi de Finances pour 2024, et notamment son article 205, vu la délibération n°102D2024 en date du 2 Octobre 2024 portant approbation de la mise en œuvre du CFU, vu la délibération n° 018D2025 en date du 26 Mars 2025 portant approbation du budget annexe 2025, vu la délibération n° 084D2025 en date du 23 Octobre 2025 portant décision modificative n°1 du budget annexe 2025,

Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Recyclerie tel que joint en annexe. **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document attenant.

Rapport 8 – Finances – Budget annexe Recyclerie – Affectation du résultat 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, vu la délibération du Comité syndical du 4 Mars 2026 relative au vote du compte administratif du budget annexe Recyclerie 2025, vu l'avis du Bureau en date du 11 Février 2026, considérant qu'en comptabilité M57, le résultat de l'exercice N-1 doit faire l'objet d'une affectation,

Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'affecter les résultats de l'année 2025 conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Reporter au compte 001 (DI) le déficit d'investissement	67 377,41 €
Affecter au compte 1068 (RI)	69 964,61 €
Reporter au compte 002 (RF) le solde de l'excédent	62 711,51 €

Rapport 9 – Finances – Participations financières des communautés de communes pour 2025 et 2026 au budget annexe Recyclerie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu le Code de l'Environnement, vu la délibération n°008D2019 relative au conventionnement de partenariat pour la Recyclerie, vu la délibération n°065D2023 portant avenant à la convention de partenariat, vu la convention de partenariat signée entre la Communauté de Communes de la Région de Bar sur Aube, la Communauté de Communes du Barséquanais et le SIEDMTO en date du 20 mars 2019, vu l'avis du Bureau en date du 11 Février 2026,

Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'appeler les participations suivantes au titre de l'année 2025 :

Communauté de Communes de la Région de Bar	10 864 habitants x 0,60 €	6 518,00 €
Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne	18 042 habitants x 0,60 €	10 825,00 €
Soit un total pour 2025 de		17 343,00 €

DECIDE d'appeler les participations suivantes au titre de l'année 2026 :

Communauté de Communes de la Région de Bar	10 710 habitants x 0,50 €	5 355,00 €
Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne	17 923 habitants x 0,50 €	8 961,00 €
Soit un total pour 2026 de		14 316,00 €

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document correspondant.

Rapport 10 – Finances – Budget annexe Recyclerie – Approbation du budget primitif 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets, vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, vu l'avis du Bureau en date du 11 Février 2026, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2026 voté par nature, le rapporteur entendu,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'approuver le budget primitif 2026 du budget annexe Recyclerie comme suit :

	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	603 217,00 €	499 644,11 €	571 488,00 €
011 Charges à caractère général	117 430,00 €	62 807,40 €	92 099,00 €
60 Achats et variations de stocks	49 000,00 €	28 361,92 €	38 200,00 €
61 Services extérieurs	28 879,00 €	19 096,98 €	27 772,00 €
62 Autres services extérieurs	39 551,00 €	15 348,50 €	26 127,00 €
63 Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
012 Charges de personnels	426 930,00 €	399 511,03 €	438 340,00 €
6211 Personnel affecté par collectivité rattachement	30 000,00 €	30 060,28 €	31 000,00 €
633 Impôts, taxes et verst assimilés/rémunération	4 430,00 €	3 751,70 €	4 490,00 €
64 Charges de personnels	392 500,00 €	365 699,05 €	402 850,00 €
65 Autres charges de gestion courante	2 405,00 €	1 801,02 €	2 509,00 €
66 Charges financières	1 300,00 €	1 250,93 €	1 200,00 €
67 Charges exceptionnelles	100,00 €	100,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre			
002 Solde déficit section fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
023 Virement à la section d'investissement	13 300,00 €	0,00 €	14 216,00 €
023 Virement à la section d'investissement	13 300,00 €	0,00 €	14 216,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	41 752,00 €	34 173,73 €	23 124,00 €
6811 Dotations aux amortissements	41 752,00 €	34 173,73 €	23 124,00 €

Recettes de fonctionnement	631 234,00 €	632 320,23 €	571 488,51 €
013 Atténuation de charges	997,00 €	2 071,72 €	910,00 €
70 Produits de service	177 448,00 €	186 253,86 €	170 190,00 €
74 Dotations subventions participations	408 898,00 €	420 364,66 €	300 659,00 €
75 Autres produits gestion courante	43 891,00 €	23 629,99 €	37 018,00 €
77 Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Opérations d'ordre</i>			
002 Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	62 711,51 €
Dépenses d'investissement	200 558,68 €	16 788,39 €	111 764,61 €
13 Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 Emprunt et dettes assimilés	14 848,00 €	14 847,67 €	15 000,00 €
20 Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	28 500,00 €	1 940,72 €	29 387,20 €
<i>Opérations d'ordre</i>			
001 Solde excédent section investissement reporté	157 210,68 €	0,00 €	67 377,41 €
Recettes d'investissement	200 636,07 €	106 621,66 €	111 764,61 €
13 Subventions d'investissement	4 100,00 €	0,00 €	1 100,00 €
16 Emprunt et dettes assimilés	69 037,00 €	0,00 €	0,00 €
24 Produit des cessions d'immobilisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Opérations d'ordre</i>			
001 Solde excédent section investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021 Virement de la section fonctionnement	13 300,00 €	0,00 €	14 216,00 €
10 Dotations Fonds divers Réserves	72 447,07 €	72 447,93 €	73 324,61 €
40 Amortissement immobilisations	41 752,00 €	34 173,73 €	23 124,00 €

Rapport 11 – Finances – Budget principal - Dotations aux provisions pour créances douteuses

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, considérant l'état des restes à recouvrer transmis par la Trésorerie Troyes Agglomération, considérant le risque associé aux créances douteuses susceptibles d'être irrécouvrables et sur proposition du comptable public, considérant qu'il convient de prévoir la dépense à hauteur de 15 % du montant des créances au 31/12 de l'année N-2, vu l'avis du Bureau en date du 11 Février 2026,

Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **PROCEDE** à la reprise d'une provision à hauteur de 233 € permettant de constituer une provision de 1960 € correspondant au montant susceptible d'être proposé en admission en non-valeur par le comptable public ; **DIT** que les crédits budgétaires devront être prévus au compte 7815 " Reprise sur provisions pour risques et charges de fonctionnement " pour un montant total de 233 €.

Rapport 12 – Finances – Fongibilité des crédits

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu les instructions budgétaires et comptables relatives à la M57, vu la délibération du 4 Mars 2026 relative au vote du budget principal au titre de l'année 2026, vu la délibération du 4 Mars 2026 relative au vote du budget annexe Recyclerie au titre de l'année 2026, considérant de la nécessité de disposer de la souplesse relative à la gestion quotidienne,

Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder pour l'exercice 2026 à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, que ce soit sur le budget principal ou sur le budget annexe ; **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document attendant.

Rapport 13 – Ressources humaines – Tableau du personnel 2026

13.1 – Budget principal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, considérant les besoins en personnel du SIEDMTO, vu l'avis du Bureau en date du 11 Février 2026,

Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'approuver le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2026 comme suit :

Emplois permanents 2026 :

Ouverts 30	Pourvus 26	Fonction	Cadres d'emploi
1	1	Directeur Général des Services	Technicien territorial principal de 1 ^{ère} classe ou Ingénieur territorial ou Attaché territorial
1	1	Directrice Générale Adjointe	Technicien ou Ingénieur territorial / ou Attaché territorial / Attaché territorial principal
1	1	Assistante de direction	Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe ou Rédacteur territorial ou Rédacteur territorial principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Agent chargé du suivi de la tarification incitative	Adjoint Administratif ou Adjoint administratif principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Agent comptable et administratif	Adjoint Administratif ou Adjoint administratif principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Agent d'accueil /Agent administratif	Adjoint Administratif ou Adjoint administratif principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Ambassadeur de tri/Chargé de communication	Adjoint Administratif ou Adjoint administratif principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Responsable des collectes	Agent de maîtrise ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Responsable des déchèteries	Agent de maîtrise ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
11	9	Chauffeurs – Ripeurs	Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Ripeur	Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
2	1	Agent de déchèteries - Chauffeur	Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
3	2	Agents de déchèteries	Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Mécanicien - Polyvalent	Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
2	2	Chauffeur – Agent de déchèteries	Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Agent technique / Chauffeur-Ripeur	Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)

Emplois temporaires 2026 :

Postes	Statut	Cadre d'emploi
1 agent technique Biodéchets	CDD de 12 mois	Adjoint technique
4 agents de remplacement	CDD du 01/04 au 31/12/26	Adjoint technique
1 Agent technique	Apprenti de 12 mois jusqu'au 31/08/26	Adjoint technique
5 postes d'adjoints techniques	Contractuels x 3 mois maximum	Adjoint technique

13.2 – Budget annexe :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, considérant les besoins en personnel du SIEDMT0, considérant l'interdépendance avec le conventionnement tripartite avec l'Etat et le Conseil départemental de l'Aube, vu l'avis du Bureau en date du 11 Février 2026,

Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'approuver le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2026 comme suit :

4 Postes ouverts (4 postes pourvus)		Cadres d'emploi	Grades
1	Coordinateur de recyclerie	Ingénieur ou technicien	Ingénieur, ingénieur principal ou technicien, technicien principal (2 ^{ème} ou 1 ^{ère} classe)
2	Encadrants techniques	Technicien ou agent de maîtrise ou adjoint technique	Technicien, technicien principal (2 ^{ème} ou 1 ^{ère} classe) ou agent de maîtrise, agent de maîtrise principal ou Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	Chargé d'insertion professionnel	Agent social ou assistant socio-éducatif à temps non complet (23/35 ^{ème})	Agent social, agent social principal (2 ^{ème} ou 1 ^{ère} classe) ou assistant socio-éducatif

Poste	Statut	Cadre d'emploi
14 salariés ACI représentant 10 équivalents temps plein*	CDDI	Agent technique

*sous réserve du conventionnement avec l'Etat et le Département de l'Aube

Rapport 14 – Ressources humaines – Recyclerie de l'Orient – Ouvertures et fermetures administratives 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu le Code Général de la Fonction Publique, sous réserve de l'avis du Comité social Territorial, Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** que la Recyclerie de l'Orient sera ouverte les 8 Mai, 15 Août et le 11 Novembre 2026 ; **DECIDE** que la Recyclerie de l'Orient sera fermée les 01^{er} Mai, 14 Mai, 26 Décembre 2026 et 2 janvier 2027 ; **DIT** que les agents concernés seront informés par note de service, y compris sur les modalités de prise en compte des heures réalisées ; **MANDATE** Monsieur le Président ou son représentant pour procéder aux notifications correspondantes.

Rapport 15 – Collectes et déchèteries – Règlement d'intervention en faveur du mulching

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu la délibération n°025D2021 en date du 10 Mars 2021 portant approbation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, vu l'avis favorable du Bureau en date du 11 Février 2026, considérant l'importance des tonnages entrants en termes de déchets verts et de l'incitation au recours à d'autres méthodes alternatives, Le rapporteur entendu, le Comité syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la prolongation du règlement d'intervention « mulching » tel que joint en annexe ; **MANDATE** Monsieur le Président ou son représentant afin de procéder aux attributions, dans la limite des crédits ouverts ; **DIT** que les crédits sont ouverts au budget.

Rapport 16 – Commande publique – Marché de collecte du verre – avenant n°2 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu le Code de la Commande Publique, vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 11 Février 2026, considérant la relance de marché à intervenir en fin d'année 2026, considérant la nécessité d'adapter le marché de collecte du verre à la réalité de terrain, Le rapporteur entendu, le Comité syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'approuver l'avenant n°2 avec MINERIS tel que joint en annexe ; **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document correspondant.

Rapport 17 – Collectes et déchèteries – Convention avec l'EPSMA – Avenant et tarif 2026 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu l'arrêté préfectoral n°DCL2-BCCL2022140-0001 en date du 20 Mai 2022 portant modification des statuts du SIEDMTO, vu la délibération n°099D2024 en date du 2 Octobre 2024 portant mise à disposition d'un compacteur auprès de l'Etablissement Public de Santé Mentale de l'Aube, vu la délibération n°1009D2024 en date du 2 Octobre 2024 portant mise à disposition d'un compacteur auprès de l'EHPAD Résidence Cardinal de Loménie de Brienne le Château, considérant la mise à disposition d'un compacteur pour les années 2025 à 2027, considérant la fusion des deux établissements notifiée par mail en date du 8 janvier 2026, Le rapporteur entendu, le Comité syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** l'avenant avec l'Etablissement Public de Santé Mentale de l'Aube tel que joint en annexe ; **DECIDE** de fixer le tarif pour 2026 à hauteur de 16 275 € ; **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document correspondant.

Rapport 18 – Décisions prises sur délégations

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, vu l'arrêté préfectoral n°DCL2-BCCL2022140-0001 en date du 20 Mai 2022 portant modification des statuts du SIEDMTO, vu la délibération n°038D2023 en date du 11 Octobre 2023 portant délégations d'attributions du Comité syndical, vu la délibération n°023D2024 en date du 25 Mars 2024 portant modification des délégations d'attributions du Comité syndical, vu la délibération n°037D2024 en date du 25 Mars 2024 portant délégation d'attributions au Président pour les aides Mulching, vu la délibération n°035D2024 en date du 25 Mars 2024 portant délégation au Bureau pour l'attribution des marchés de fourniture des matériels des déchets alimentaires, considérant l'obligation de rendre compte des décisions prises sur délégation, Le rapporteur entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **PREND ACTE** des décisions prises sur délégation pour la période du 08/03/2025 au 09/10/2025.

Questions et informations diverses

Le Comité syndical est informé de l'évolution des dossiers suivants :

- Accompagnement du SIEDMTO dans le cadre des opérations « Nettoyons la Nature » conduites par la Fédération de Chasse de l'Aube et l'Association Culture et Loisirs de la vallée du Ravet de Braux.
- Optimisation fiscale des charges sociales : démarche avortée auprès de l'URSSAF - condamnation au versement de frais irrépétibles de 1000 € remboursés par le cabinet d'études qui a engagé la démarche pour le compte du SIEDMTO.
- Tous au Compost :
Des actions vont être conduites sur cette opération :
Visite de la plateforme de compostage des déchets alimentaires SUEZ : 30/03
Webinaire sur le compostage : 07/04 à 18h00
- Lutte contre le gaspillage alimentaire :
Ateliers : 08/04 - 10/06 - 23/09 - 25/11
Webinaire dans l'année : à fixer
→ Partenariat avec Mme PLATEAU – professionnelle de santé
Ces actions sont conduites suite aux propositions faites en Conférence des élus en Septembre 2025.

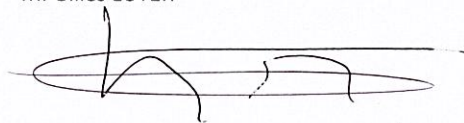
Les dates ont été communiquées sur les réseaux sociaux et par mail aux délégués et dans les mairies.

Le Président remercie l'ensemble des délégués de la confiance accordée au cours du mandat. Il formule le vœu que chacun puisse être l'interprète du SIEDMTO auprès des habitants pour les remercier de leur geste écocitoyen performant sur le territoire. Il remercie le Bureau et l'ensemble du personnel du SIEDMTO du travail accompli pour que le SIEDMTO puisse fonctionner le mieux possible.

Il invite chaque commune à désigner le plus rapidement possible leur délégué au SIEDMTO et de le transmettre sans délai à son intercommunalité de rattachement.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée.

M. Gilles LOYER



Patrick DYON

Patrick DYON
2026.03.31 19:43:22 +0200
Ref:10737832-16190994-1-D
Signature numérique
le Président



ANNEXES